

Ploastel S^t Germain le 18 Octobre 1902.



Veuillez agréer,

les Catéchismes étant ouverte à Ploastel
S^t Germain depuis le commencement du
mois, je puis immédiatement répondre
aux questions que vous avez bien
voulu poser aux Curés et Recteurs de
votre Diocèse.

1^{re} Quel est le nombre exact d'enfants de 4 à
10 ans qui sont appelés, d'après les nouveaux régle-
ments, à suivre dans la paroisse les catéchismes
de première communion ?

2^{de} Combien y en a-t-il parmi eux qui soient capa-
bles d'entendre facilement et avec fruit les catéchismes ?

3^{de} Combien y en a-t-il parmi eux qui soient capa-
bles d'entendre facilement et avec fruit les catéchismes ?

Français ?

3. Benfant acc plus.

3. Quel est le nombre de ceux qui, connaissant un peu la langue française, ne pourraient abandonner le catéchisme breton, sans sérieux inconvénients pour leur instruction religieuse ?

Benfant sous dans ce cas. 17

4. Combien compte-t-on qui sont absolument incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton ? Il y en a 64. La plupart d'entre eux viennent d'être dans cette classe cette année ; les autres ne fréquentent pas les écoles.

5. Sans parler des répétitions particulières faites à quelques enfants, y a-t-il dans la paroisse deux catéchismes, l'un donné en breton et l'autre en français ? Quel est le nombre respectif d'enfants qui les fréquentent ?

Et l'école il n'y a qu'un catéchisme et il se fait en breton. Mais nous interrogeons, en français, les enfants qui apprennent le catéchisme français. De ces enfants, Benfant de la 1^{re} communion qui apprennent le catéchisme français comprennent très bien le breton, par suite, peuvent sans peine saisir les explications que nous donnons dans cette langue. La preuve de ce que j'avance, c'est que ceux

lorsque ces derniers comprennent de répondre, dans leur langue, aux questions que nous avons posées, en breton, à un de voisins.

6. Les instructions paroissiales se font-elles en breton ou en français ? ou bien encore dans l'une et l'autre des langues ?

Et l'école toutes les instructions se font en breton. Parmi ceux qui viennent régulièrement à la messe il n'y a pas un seul qui ne puisse pas comprendre le breton.

avec ces renseignements consciencieux, recueillis à gré de Messieurs, l'exprimant de nos sentiments respectueux et obéissants

J. H. Carrière, Curé de la paroisse



Paroisse de Peumésit, canton de
Plogastel Saint-Germain

Réponse au communiqué de l'évêché paru
dans la Semaine religieuse. —

- 1° Les enfants de 10 ans qui doivent faire leur première communion sont au nombre de 49.
Il sera impossible de connaître le nombre des enfants de 9 ans avant l'été prochain.
- 2° Pas un seul de ces enfants ne pourrait suivre avec fruit le catéchisme français. Ils viennent à l'école primaire surtout l'année de leur première communion, et quelques-uns n'y vont pas du tout.
- 3° — Je crois que tous subirait un grand détressement pour leur instruction religieuse, si on adoptait le catéchisme français. 1° Il serait bien plus difficile de trouver des catéchistes dans les villages. 2° Les enfants ne se donneraient pas la peine d'apprendre leurs prières en breton. 3° Ils négligeraient et oublieraient vite ce qu'ils auraient appris en français.
- 4° Les $\frac{3}{4}$ des enfants qui se préparent à la

première communion sont absolument incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton.

5° Il n'existe dans la paroisse que le catéchisme fait en breton.

6° Les instructions paroissiales se font également en breton.

Fait à Peumésit le 18 octobre 1902.

M. Lervin

R^{teur}

P. J. 10. 1. 21. Octobre 1902



Monsieur

Je vous adresse les réponses
au questionnaire que vous m'avez
adressé par l'entremise de
La Semaine Religieuse.

1^o Le nombre exact des enfants
de 10 ans, appelés à suivre les
Catechismes de 1^{re} Communion
est de 92.

2^o Parmi eux, il n'y a aucun
capable de suivre avec fruit le
Catechisme français.

3^o Il y a un garçon qui suit
le Catechisme français; quant
aux autres, il serait bien inutile
de leur demander d'abord de donner
le Catechisme breton.

4^e J'espère tous sont incapables
d'apprendre un autre catéchisme
que le Catéchisme breton;
Les parents ne veulent que le
Catéchisme breton; L'ont été
dans quelques années, Les filles
qui vont à l'école chez les
religieuses, pourraient arriver à
apprendre le Catéchisme français.
5^e Il n'y a dans la paroisse
qu'un seul catéchisme, en Breton.
Le nombre des Enfants qui
suivent ce Catéchisme est
entre 250 et 300.

6^e Les instructions paroissiales
se font en breton, et rien qu'en
Breton.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur,
de Votre Grandeur,
Le très-humble et respectueux
Serviteur

J. Henry, recteur de
St-Jéréme



Créogal le 10 octobre 1902



Réponse au communiqué de
l'Evêché

Le nombre des enfants appelés à suivre
le catéchisme de première communion
à Créogal est de 19 : sur ce nombre
il n'y a pas un seul qui soit capable
de suivre avec fruit le catéchisme
français ; quoiqu'il y ait un, connaissant
un peu la langue française qui ait
demandé à apprendre ce catéchisme
(ce qui lui sera accordé) mais ce sera
au détriment de son instruction religieuse.

La messe ne sachant par un mot de
français. Tous les autres enfants sont
incapables d'apprendre un autre
catéchisme que le catéchisme breton.
Les instructions paroissiales se font
toujours en breton.

M. Lacombe
recteur de Erecq

Gourlizon

- I - 4 garçons et 7 filles
II Pas un seul
III Tous incapables
IV Tous incapables
V Tous, c. ad. 11
VI Aucun
VII En breton
VIII -



+

Guiler - Clogastel St Germain
le 19 octobre 1902.



Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous écrire pour vous donner les renseignements que vous désirez au sujet de la prédication française et de l'enseignement du catéchisme en français. Je répondrai à chaque article.

1° J'ai à mon catéchisme, trois fois par semaine, 9 garçons de 10 ans et deux de 9 ans. - 7 filles de 9 ans et 9 filles de 10 ans.

2° Je n'ai aucun enfant capable d'entendre facilement et avec fruit le catéchisme français.

3° Sur une population de 778, appartenant à la commune de Guiler pour 732, le reste y attaché pour le spirituel, il y a trois personnes qui pourraient sans détriment pour leur instruction religieuse suivre la prédication.

- 4° Aucun ne peut apprendre à Guiler un autre catéchisme que le breton.
- 5° Il n'y a ici qu'un seul catéchisme, le catéchisme breton.
- 6° Les instructions paroissiales se font tous les Dimanches en breton et ne peuvent se faire ici en une autre langue, à moins de perdre son temps.

Je crois, Monseigneur, avoir répondu consciencieusement aux questions que vous avez posées à vos curés et recteurs, subordonnés.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon affectueux respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être de votre Grandeur le fils soumis et dévoué.

Y. M. Pichon
Recteur de Guiler
Plogastel St-Germain.

Floris 25 8^{te} 1702.



Monsieur

Je vous répare un oubli, j'aurais
pas avoir répondu and communiqué
touchant D Horton.

1^o Enfants inscrits par Communion 33.

Leur et 3^o - 10

110

Lot 1^{er}

73

and autres questions, j'aurais pu répondre
que négativement, pas un seul enfant
ne pourrait suivre D catéchisme français
à moins qu'il ne comprenne, il arriverait
peut être qu'ils n'en sauraient plus
rien. 5^o Il n'y a qu'un seul
catéchisme, D Horton. 6^o Il est
impossible de le faire comprendre en
chaque un des sermons bretons,
donc il est impossible d'en faire un
français sans faire de leur faire
oublier leur religion.

Votre dévoué et respectueux

Serviteur.

Jm. Living
D^o Floris.

DIOCÈSE DE QUIMPER
et de LÉON
Paroisse de PLONÉOUR L'ANVEAN

24 Fev 1902.

Monsieur le Secrétaire

Pour répondre aux demandes de renseignements concernant les catéchismes et la langue bretonnes, voici à ce sujet ce qui concerne la paroisse de Plonéour

- 1^o Il y a 42 garçons et 39 filles suivant le catéchisme 1^{er} communion
- 2^o Aucun parmi les enfants de la 1^{re} Communion ne pourrait ni suivre ni comprendre une explication du catéchisme donné en français, car la plupart de ces enfants n'ont été jusqu'ici à aucune école ou n'y sont que depuis un an.

3^o Quelques ^{enfants} de la 3^e communion
pourraient comprendre les explications
mais, il y aurait un grand inconvénient
pour eux à abandonner le catéchisme
breton pour le français, parce qu'ils
savaient déjà le premier, et en aban-
donnant celui qu'ils savent, ils auraient
de sérieuses difficultés à comprendre
ou à apprendre l'autre.

4^o Il y a au moins les $\frac{1}{2}$ qui seraient
incapables d'apprendre un autre
que le breton, leur mémoire étant
tout à fait ingrate.

5^o Il n'y a qu'un seul catéchisme
et pas un seul ne voudrait apprendre
le catéchisme français.

6^o Les instructions se font en
breton; inutile de les faire
dans une autre langue il n'y
aurait presque personne à les

comprendre dans une autre
langue.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
mon très humble service.

J. L. F. Ferec
Presteur
de la paroisse

Lahaban le 29 Octobre 1902

Y M M



Monsieurs.

En réponse à la note de
la Semaine religieuse
j'ai l'honneur de donner
à sa Grandeur les ensei-
gnements suivants :

1. 22.
2. Pas un seul enfant.
3. Aucun enfant ne pourrait quitter
le catéchisme breton.
4. Tous sont absolument incapables
d'apprendre un autre catéchisme
que le catéchisme breton.
5. Il n'y a qu'un seul catéchisme
en breton.

6. Comme il n'y a que les instruc-
tions retourner

Note. La paroisse de Labalan n'a
pas d'écoles. Les parents aisés
envoient leurs enfants aux
écoles de Fouldrenzig et le
Port. l'abbé. Il ne me reste
que pour dire que les
enfants qui ne fréquentent
aucune école

Telles sont. Monseigneur.
les renseignements exacts que
je transmette à votre Grandeur

Je suis de votre Grandeur

Le très humble serviteur

Le Fils

recteur de Labalan



+ Landreux le 20 8^{bre} 1902.

Réponse au Questionnaire
de la Semaine Religieuse du 17 8^{bre}
au sujet du Catéchisme.

- 1^{re}. — 32 enfants, garçons et filles.
- 2^{re}. — Aucun; les parents ne savent rien.
à cet égard.
- 3^{re}. — Aucun.
- 4^{re}. — Époux.
- 5^{re}. — 2 suivent le catéchisme français,
la fille et le neveu de 16.
l'instituteur.
- 6^{re}. — Les instructions se font en
français.

Cordialement saluer

F. Legale
recteur



Ploran le 21^{bre} 1909

mon cher ami

J'ai adressé les renseignements
suivant réclames, par
le Communiqué de l'Evêché

Tous les semaines religieuses.

1^{re} le nombre exact des enfants
de 9 à 10 ans qui sont appelés,
d'après les nouveaux règlements,
à suivre le Catechisme de 1^{er}
Communion est de 28 actuellement.

2^e aucun enfant n'est capable
d'entendre facilement et avec
fruit le Catechisme français

3^e tous les enfants ne peuvent
abandonner le Catechisme

breton sans s'efforcer
pour leur instruction religieuse.
4.° Vous sont absolument
incapables d'apprendre
un autre Catechisme que
le Catechisme breton;
5.° pendant quelques années
nous avons fait le Catechisme
français aux enfants des
instituteurs; mais le Catechisme
breton est, on peut le dire
l'unique Catechisme.
6.° les instructions paroissiales
se font en breton uniquement.

Mais le Bern renonce
toujours au mariage projeté,
je lui ai réclamé son
selon sa Volonté,
à la prochaine occasion
je le remettrai la
petite somme,

Je le salue
Cordialement

L. Canal
N. D. Phovan

Poulchrucy



Monseigneur,

En réponse au communiqué de l'Evêché, j'ai l'honneur
de vous faire savoir :

1° Que le nombre des enfants de 9 et 10 ans, appelés à suivre
dans la paroisse les catéchismes de première communion
est de 83.

2° Qu'il n'y a parmi ces enfants aucun qui soit
capable d'entendre le catéchisme français.

3° Que les instructions paroissiales se font de toute nécessité
en breton.

Si je n'ai pas donné plus tôt ces renseignements à
Votre Grandeur, c'est que la Mission de Poulchrucy
vient de se terminer hier seulement. A cette occasion,

je vous dirai, Monseigneur, que j'ai eu la joie de
voir tous mes paroissiens, sauf les trois instituteurs,
suivre les exercices de la Mission.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mon profond
respect & votre très humble serviteur.

Le Moas
Poulheuzis 27 8 1902 recteur